

# Rapport d'activité

2021

#comprendre  
#agir  
#évaluer  
#avancer





Projet phare 2021

# Lange - Montréal-la-Cluse

Les travaux réalisés restaurent un système vertueux avec une diversité écologique et une meilleure gestion du risque inondation.

# LE MOT

# DU PRÉSIDENT



L'année 2021 a été marquée par le lancement de la stratégie votée par les élus en décembre 2020 avec le développement de trois sujets fondamentaux : la prévention des inondations, l'animation territoriale et la communication.

Concernant la prévention des inondations, le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents a déclaré à l'État son intention de se doter à son échelle d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Il permettra au SR3A d'exercer pleinement la compétence prévention des inondations confiée par ses membres. C'est une condition sine qua non pour obtenir des fonds Barnier, subventions de l'État, J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet est lancé et en bonne voie.

Sur ce sujet, l'année 2021 a été marquée par un été pluvieux avec des crues et des inondations pour lesquelles le SR3A a été au côté des communes pour leur apporter conseil et soutien.

En appui aux vice-présidents, le SR3A a développé, en 2021, une mission d'animation territoriale, incarnée par deux animateurs. Ils assurent la relation de proximité au territoire et aux communes et sont vos interlocuteurs techniques privilégiés.

Le rapport d'activité est l'occasion de mettre en valeur une nouvelle façon de communiquer avec vous. Vous trouverez dans ce document volontairement synthétique un aperçu de la richesse du travail réalisé en 2021. Il est organisé en cohérence avec les quatre axes de la stratégie : vision globale, proximité, actions, légitimité.

Je tiens à souligner l'implication de tous les délégués et de l'équipe technique dans les projets du SR3A.

Bonne lecture à tous.

*Alain Sicard*

# Un syndicat une stratégie

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), fusion de 4 syndicats de rivière existants, a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin de gérer et préserver la ressource eau à une échelle cohérente de bassin-versant et selon une stratégie unique.

## Une structure 1 - la présentation

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la **GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** (GEMAPI) par transfert de compétences de 7 intercommunalités.

Il agit pour le maintien et l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylves, des lacs et zones humides; la prévention des inondations, la protection et la conservation de la ressource eau. C'est également l'animation, la sensibilisation et la concertation dans ses domaines de compétences.

Le **SR3A est financé par la cotisation de ses membres** (communautés de communes et d'agglomérations) et les subventions (Agence de l'eau, conseils départementaux, région, État, Europe). La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin-versant. Pour 2021, elle a été de 6,40 €/habitant.

Enfin, le SR3A a reçu la **labellisation** Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau « **EPAGE** » en 2019, devenant le 1<sup>er</sup> dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse. C'est une reconnaissance de l'adaptation de son échelle de travail et de ses capacités techniques et financières en adéquation avec les défis à relever.

### Bassins-versants

- Suran
- Lange et Oignin
- Albarine
- Vallée de l'Ain, de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône
- Rhône et ses affluents rive droite de Lhuis à Saint-Maurice-de-Gourdans

### Territoires

- Haut-Bugey Agglomération
- Grand Bourg Agglomération
- Communauté de Communes:
  - Dombes
  - Plaine de l'Ain
  - Rives de l'Ain Pays du Cerdon
  - Terre d'Émeraude
  - Porte du Jura



1 700 km<sup>2</sup>  
de territoire



1 300 km  
de rivière



161 000  
habitants



142  
communes

# avec des compétences

## 2 - les missions

### Ce que dit la loi

Sur la base de l'article L211-7 du code de l'environnement, les membres donnent compétence au syndicat pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence sur les bassins-versants de son périmètre.

 **En savoir plus**



### Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques

Le SR3A mène des opérations de restauration, d'entretien et de protection des zones humides, des cours d'eau ou des plans d'eau et des écosystèmes aquatiques.

### Planifier et anticiper, prévenir les inondations

Le SR3A accompagne les collectivités locales dans leur politique d'aménagement et d'urbanisme. Il observe le territoire, informe des enjeux, porte des solutions ou des expérimentations et accompagne leur réalisation.

### Contribuer à la qualité et la quantité de l'eau

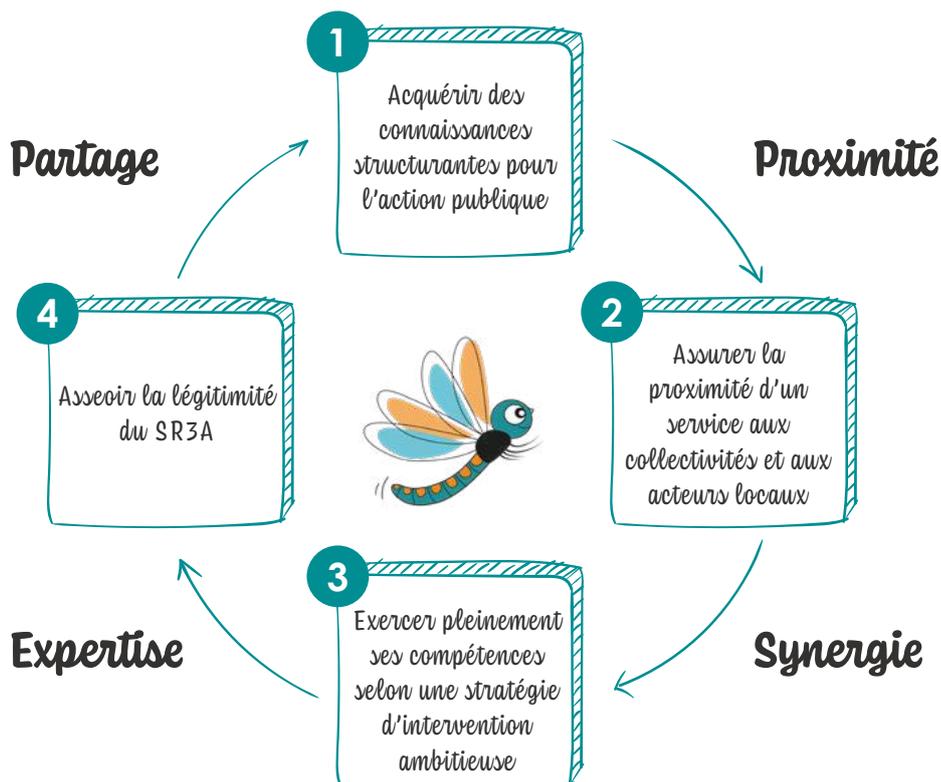
Le SR3A, par son Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et sa participation active à la cellule d'alerte, contribue pleinement la qualité et la quantité des eaux superficielles et souterraines.

### Connaître et faire connaître

Le SR3A contribue à la documentation scientifique et à la vulgarisation et se donne pour mission de sensibiliser les usagers et les habitants aux services écosystémiques des milieux aquatiques.

## et une manière de faire

### 3 - les axes de la stratégie



# Un syndicat des équipes

Le syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents est administré par un comité syndical, placé sous la conduite du président, composé en 2021 de 37 délégués titulaires et 37 suppléants.

## Une équipe d'élus 1 - les délégués titulaires

### Grand Bourg Agglomération:

- Jonathan GINDRE, Jordan GIRERD, Bernard PRIN

### Communauté de Communes de la Dombes:

- Gilles DUBOIS, Jean-Pierre HUMBERT

### Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain:

- Daniel BÉGUET, Alain BEL, Gilbert BOUCHON, Hélène BROUSSE, Marcel CHEVÉ, Philippe DEYGOUT, Jean-Pierre GAGNE, Bernard GUERS, Gisèle LEVRAT, Florian MALARD, Gilles MARAND, Jean PEYSSON, Marie-Céline RAY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Fabien THOMAZET

### Communauté de Communes Porte du Jura:

- Claude GRÉA

### Communauté de Communes Terre d'Émeraude:

- Rémy BUNOD, Jean-Luc GUERIN

### Communauté de Communes Rive de l'Ain Pays du Cerdon:

- Alain SICARD, Béatrice de VECCHI, Daniel MARTIN-FERRER, Frédéric MONGHAL

### Haut-Bugey Agglomération:

- Alain AUBOEUF, Arlette BERGER, Laurent COMTET, Dominique DELAGNEAU, Marianne DUBARE, Jean-Pierre DUPARCHY, Noël DUPONT, Julien ISSARTEL, Stéphane MARTINAND, Étienne RAVOT

Le **bureau exécutif**, composé de 11 membres, **prépare les décisions du comité syndical**. Il est constitué du président et de ses quatre vice-présidents ainsi que de Daniel BÉGUET, Hélène BROUSSE, Dominique DELAGNEAU, Jean-Luc GUERIN, Jean-Pierre HUMBERT et Stéphane MARTINAND.



**Alain SICARD**

Président



**Bernard PRIN**

Vice-président Suran



**Jean PEYSSON**

Vice-président  
Albarine - Affluents  
du Rhône



**Jean-Pierre GAGNE**

Vice-président  
Basse Vallée de l'Ain -  
Rhône



**Noël DUPONT**

Vice-président  
Lange-Oignin



Les délégués suppléants



# et une équipe technique

## 2 - les agents



**Willy BERTIN**

Chargé de projet  
Observatoire des milieux  
et Géomaticien - Analyste



**Mathilde BUFFAVAND\***

Secrétaire administrative  
- Accueil



**Cyril FRÉQUELIN**

Animateur territorial  
Suran, Lange-Oignin,  
Gorges de l'Ain



**Anne GANGLOFF\***

Chargée de projet  
Prévention des  
Inondations



**Mickaël LE GALL**

Chargé de projet NATURA  
2000 BVA\*\*  
Confluence Ain-Rhône



**Gaëlle LE BÉCHEC**

Chargée de projet  
Quantité-Qualité  
ressources en eau



**Océane GUIGNARD\***

Chargée de projet  
Communication



**Émilie GENELOT**

Chargée de projet  
Continuités écologiques



**Béatrice LEBLANC**

Chargée de projet SAGE  
/ Animatrice de la CLE  
BVA\*\*



**Samuel MONNET\***

Animateur territorial  
Albarine, BVA\*\*, Rhône et  
affluents



**Florent PELLIZARO**

Co-directeur



**Carole SORIA\***

Comptable



**Nicolas VOISIN**

Chargé de projet  
Réfèrent Zones Humides



**Benjamin TROTET**

Chargé de Projet  
Réfèrent Entretien



**Céline THICOÏPÉ**

Co-directrice

\*Arrivés en cours d'année 2021

\*\*Basse-Vallée de l'Ain

Ils nous ont quittés en 2021 pour de nouvelles aventures professionnelles : Florence CHATILLON, Iuliana DUMITRASCU, Alain DUPLAN

### En 2021, 8 stagiaires :

- Estéban LESAINT, étudiant en Master II - Cartographie Gestion de l'environnement, Université de Nantes ; Sujet stage : « Intégration des enjeux du SAGE dans les documents d'urbanisme »

- Colin DUBREUIL étudiant en Master II- Eau et Littoral, Université de Montpellier ; Sujet de stage : « Cellule d'alerte 2021 »

Ils ont tous les deux validé leurs diplômes.

- 6 stagiaires en classe de 3<sup>e</sup> : découverte de nos métiers et thématiques

## » Acquérir des connaissances structurer l'action publique

### La définition des 1- espaces de bon fonctionnement

Le SR3A a décidé de définir les Espaces de Bon Fonctionnement (EBF) sur l'ensemble des rivières du bassin-versant de l'Ain aval et de ses affluents. La préservation et la restauration de tout ce bassin visent à réduire la vulnérabilité de la population lors des périodes de sécheresse et à limiter les risques d'inondation lors de pluies trop importantes tout en garantissant aux générations futures la possibilité de bénéficier des services rendus par les milieux aquatiques.

Sur le bassin-versant du **Lange-Oignin**, les EBF ont été cartographiés entre 2018 et 2020 suite à un travail technique qui a été soumis à de nombreux ateliers de concertation. Un programme d'actions a également été proposé. L'une de ces actions consiste à intégrer les EBF dans les documents de planification. Pour ce faire, le SR3A s'est associé en 2021 à un cabinet d'urbanisme afin de lancer une procédure de déclaration de projet et ainsi intégrer les EBF au sein du PLUiH de Haut-Bugey Agglomération.

Sur le bassin-versant du **Suran**, la démarche de délimitation de l'EBF a débuté en 2021 par une réunion de cadrage avec les différents intervenants et bureaux d'études. Après un recueil des éléments bibliographiques existants, une phase de terrain a été programmée fin 2021 et début 2022, notamment pour effectuer des relevés topographiques nécessaires à la construction du modèle hydraulique.



Quelles actions de restauration ?  
Parmi les solutions, le reméandrage du cours d'eau : c'est la reprise du tracé du cours d'eau et son remodelage pour réactiver sa dynamique naturelle.



#### Un EBF ?

L'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) est l'espace indispensable au maintien dans un bon état de fonctionnement d'un milieu aquatique. C'est un périmètre qui tient compte à la fois des caractéristiques propres aux types de milieux (cours d'eau, zones humides, lagunes, eaux souterraines, etc.), des interactions avec les autres écosystèmes proches et des enjeux de notre société.

[En savoir plus](#)



# L'étude prospective du

## 2 - changement climatique

Eu égard au changement climatique, à la croissance démographique, aux usages actuels et futurs de l'eau et de l'état de la ressource en eau, le SR3A s'engage dans une **étude de prospective à l'échelle de son territoire**.

Cette démarche innovante permettra :

- De préciser les impacts sur l'eau et les milieux aquatiques déjà pressentis ;
- De dégager les actions d'adaptation les plus pertinentes pour le territoire ;
- D'assurer la cohérence des actions du SR3A et celles de la Commission Locale de l'Eau ;

Concrètement, cette analyse aboutira à la coconstruction d'une stratégie d'adaptation visant à réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités socio-économiques tout en préservant la ressource en eau et les milieux aquatiques et humides.

Cette stratégie globale sera déclinée de manière opérationnelle via un plan d'actions qui alimentera non seulement la probable révision du SAGE Basse Vallée de l'Ain mais également de nouveaux projets issus du domaine de compétences du SR3A.

En 2021, un questionnaire a été envoyé à un large panel d'acteurs (élus, acteurs socioprofessionnels, associations, chercheurs) sur le territoire afin de mieux **cerner les enjeux et les attentes**. Un travail interne sur l'élaboration du cahier des charges a été commencé et l'étude se déroulera sur 2022-2024.

## L'acquisition

### 3- LiDAR

Le SR3A a commandé début 2021 une **télé-détection par laser** (aussi appelée LiDAR, pour « Light Detection And Ranging »). Un avion équipé d'un laser a ainsi survolé en février les 400 km<sup>2</sup> non encore couverts sur le sud-ouest du territoire (Plaine de l'Ain – Dombes – Côtière).



En mesurant le délai entre l'émission de l'impulsion laser et l'impulsion réfléchie, la distance du sol et de la végétation par rapport à l'avion est ensuite déduite. En criblant le territoire de très nombreux points (14/m<sup>2</sup>), une topographie grande échelle est ainsi obtenue. Cette **connaissance des microreliefs offre de nombreux usages** : production d'états initiaux pour de futurs travaux de restauration morphologique, suivi de la morpho-dynamique fluviale de la basse rivière d'Ain (tracé, dépôt), suivi des boisements ou de l'artificialisation, etc. Ce projet mutualisé avec les autres structures Gemapiennes du Sud de l'Ain a été entrepris par la Communauté de communes de la Dombes, réalisé par le CRAIG1, et financé par l'Agence de l'eau, le Conseil départemental de l'Ain, et la CCRAPC.

## » Acquérir des connaissances structurer l'action publique

### Les actions de gestion du 4- risque inondation



Déployé à l'échelle du bassin-versant du SR3A, le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) vise à réduire la vulnérabilité du territoire et à limiter les conséquences des inondations.

Porté par les collectivités territoriales, il répond à un appel à projet national porté par l'État leur permettant d'accéder à des financements au titre du Fonds National de Prévention sur les Risques Majeurs dit fonds Barnier.

La 1<sup>re</sup> étape de cette démarche, appelée **Programme d'Études Préalables** (PEP), est un **diagnostic du territoire** en matière de risque et l'élaboration d'un programme d'études permettant d'approfondir les connaissances et ce diagnostic. L'objectif est de disposer des savoirs suffisants pour concevoir une stratégie d'intervention et un programme de travaux et d'animation à mettre en place dans un second temps. En parallèle à ces études, des animations sur l'information préventive, la gestion de crise et l'intégration de la connaissance du risque inondation dans l'aménagement du territoire sont prévues.

Le comité syndical de mars 2021 a autorisé le président à adresser au préfet coordonnateur de Bassin une lettre d'intention d'engagement dans la démarche d'élaboration d'un PAPI sur l'ensemble du territoire. Cette demande a acté le démarrage officiel de la rédaction du dossier de candidature du Programme d'Études Préalables (PEP) au PAPI par le SR3A. Par la suite, le président du SR3A a été désigné comme référent politique de la démarche pour le compte du SR3A et M. Furri, directeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Ain a été désigné par Mme la Préfète de l'Ain pour représenter l'État.

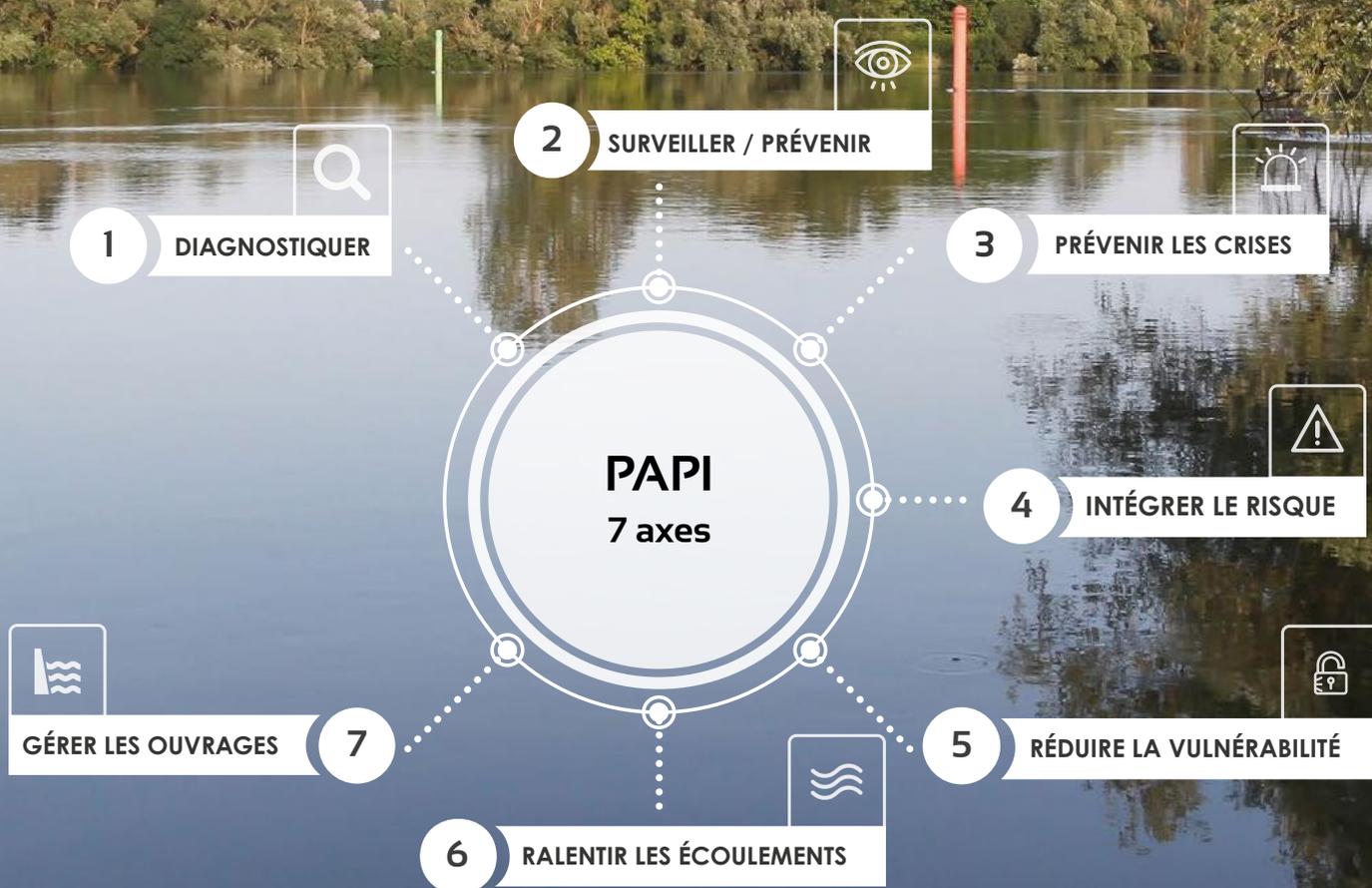
Fin 2021, le SR3A était en ordre de marche pour lancer le travail sur le dossier de candidature au PEP.

*Les études porteront sur l'ensemble des bassins-versants du SR3A à savoir: l'Albarine, le Suran, rive-droite du Rhône et ses affluents, le Lange et l'Oignin et la basse vallée de l'Ain.*

### SR3A, porteur d'un PAPI 3

Le SR3A porte un PAPI de 3<sup>e</sup> génération :

- Un nouveau cahier des charges avec des modifications qui visent à accélérer la résilience des territoires en simplifiant certaines étapes de la labellisation.
- Un référent État est désigné par le préfet pilote et la labellisation des PAPI d'un montant inférieur à 20 M€ est décentralisée dans les instances de bassin.
- Le soutien financier à l'animation des porteurs de PAPI augmente. Certains cofinancements sont indiqués afin que les collectivités se saisissent de toutes les opportunités financières.
- L'importance du diagnostic est rappelée avec le « Programme d'Études Préalables » au PAPI élaboré dès la déclaration d'intention du porteur de projet.



- 1 - Connaissance de l'aléa et conscience du risque
- 2 - Dispositifs de mesures et diffusion des données
- 3 - Plans communaux de sauvegarde et appui aux collectivités
- 4 - PPRI; Concertation et aménagement du territoire
- 5 - Connaissance et réduction de la vulnérabilité
- 6 - Ralentissement dynamique et restauration des zones humides
- 7 - Renforcement de digues et bassins écrêteurs

# Assurer un service de proximité

## *répondre aux besoins des communes*

## Du SR3A vers la commune

### 1- les animateurs territoriaux

Début avril 2021, le Syndicat de la Rivière d'Ain et de ses Affluents a pleinement intégré l'animation territoriale dans son organigramme avec la désignation de deux postes d'**animateurs territoriaux** :

- Cyril Fréquelin, pour la partie nord du SR3A
- Samuel Monnet, pour la partie sud du SR3A

La création de ces missions s'inscrit pleinement dans la volonté de proximité retenue par les élus et constituant un axe majeur de la stratégie du syndicat. Ces deux animateurs territoriaux constituent la porte d'entrée au SR3A pour les collectivités, usagers, institutions, etc., qui souhaitent prendre contact avec le syndicat. Cela permet au SR3A d'avoir une meilleure connaissance des attentes locales ainsi que de diffuser localement les actions du syndicat.

L'animation territoriale permet également de jouer un rôle de **service public** auprès des collectivités :

- Aide à la rédaction de dossiers réglementaires par exemple pour la réalisation de travaux ;
- Déplacements sur le terrain pour appui - conseil technique ;
- Renseignements sur le contexte réglementaire, les droits et devoirs des propriétaires riverains ;

Courant 2021, les animateurs territoriaux ont rencontré plusieurs communes des secteurs qui, avant la création du SR3A, ne bénéficiaient pas d'un syndicat de rivière, à savoir les gorges de l'Ain et les affluents du Rhône. Ces rencontres ont permis de mieux identifier les attentes locales, d'affiner les actions à mettre en œuvre sur ces secteurs et de renforcer la proximité entre les communes et le SR3A.



**Cyril Fréquelin**

Bassins-versants du Lange-Oignin, du Suran et des gorges de l'Ain



**Samuel Monnet**

Basse Vallée de l'Ain et ses affluents, bassins-versants de l'Albarine, rive droite du Rhône et ses affluents.

### L'espace référent

Sur le site internet du SR3A, un espace dédié aux référents communaux. Accès par mot de passe à demander à votre animateur territorial.



**61**

communes rencontrées

**24**

conseils délivrés

## De la commune vers le SR3A

### 2 - les référents communaux

Les référents communaux sont inscrits dans les statuts du SR3A, souhaité dès sa création pour garder le lien avec l'échelon communal et renforcé dans la stratégie 2021.

Le référent communal participe notamment au suivi du réseau « étiage » mis en place sur les cours d'eau du SR3A. Les observations sont bancarisées et permettent au syndicat de rendre compte aux services de l'État de la situation en période critique. Cela permet également d'alimenter l'observatoire du bassin-versant en cours de construction.

Le référent communal est un **ambassadeur SR3A au sein du conseil municipal** afin de diffuser des informations ainsi que les retours d'expériences des autres référents. Enfin, il est l'interlocuteur privilégié avec le maire pour tous les projets menés avec le SR3A. L'ensemble de ces référents est regroupé au sein d'un réseau et animé par les « animateurs territoriaux ».

**142**  
référents  
communaux

**1**  
plénière de  
lancement du  
réseau

## Aider les communes

### 3 - les interventions post-crués

Dans la traversée de **Mollon**, le ruisseau du Gardon a débordé lors des crues de fin de printemps 2021. Si la raison première de ces débordements est l'intensité des pluies, il est apparu que localement, les conditions d'écoulement étaient fortement dégradées par un pont en grande partie obstrué et une forte végétalisation. Afin de rétablir des conditions d'écoulement satisfaisantes, le SR3A est intervenu fin septembre pour la réalisation de travaux, sur un linéaire cumulé d'environ 80 m :

- Le déblaiement des matériaux alluvionnaires sous le pont pour libérer les trois arches et permettre un meilleur écoulement,
- La reprise des atterrissements végétalisés,
- Un curage localisé du lit dans les secteurs fortement comblés par l'apport de cailloux.

En juin 2021, une crue exceptionnelle a vu le Buizin déborder en plusieurs endroits, sur la commune de **Vaux-en-Bugey**, entraînant de nombreux dégâts. Le SR3A est intervenu en urgence sur différents lieux où la situation était relativement critique pour :

- Le renforcement d'une berge en partie arrachée suite à la crue,
- L'évacuation d'un mur effondré dans le Buizin pour éviter le risque de bouchon dans le ruisseau,
- L'intervention au niveau des cuves du Buizin pour déboucher le pont et le lit du ruisseau et ainsi permettre l'accès au captage d'eau potable situé en amont.



## Assurer un service de proximité répondre aux besoins des communes



### Entretien

#### 4- la ripisylve du Suran

Depuis 2020 un programme de gestion des boisements des berges du **Suran** vise à réduire les risques d'inondations et à reconstituer des corridors écologiques. Il comprend des opérations récurrentes, dont en 2021 :

- Des travaux forestiers avec un bûcheronnage sélectif, en proximité urbaine, afin d'enlever des arbres penchés ou malades ou indésirables avant que ceux-ci ne tombent et encombrant un pont ;
- Le retrait d'embâcles (accumulation naturelle de matériaux apportés par l'eau) lorsque ceux-ci sont problématiques ;
- La restauration de la ripisylve avec les plantations de végétaux locaux, de buissons et d'arbres judicieux ;
- La gestion sédimentaire au droit des ponts pour d'abord assurer leur transit naturel vers l'aval, puis pour équilibrer les sédiments dans le lit global de la rivière ;
- L'installation d'équipements agricoles de type clôtures et abreuvoirs, en concertation avec les exploitants des terrains et les propriétaires.

Le SR3A est autorisé par une déclaration d'intérêt général a réalisé des travaux d'entretien à chaque période automnale et hivernale, sur tous les cours d'eau selon les priorités établies et en rattrapage de ce qui n'est pas effectué par les propriétaires riverains.

### Changer les pratiques de 5- désherbage communal

Onze communes ont bénéficié d'un accompagnement du syndicat à la réalisation de **Plans de Désherbage Communaux**, visant à réduire, voire supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics, dans un objectif de limitation des pollutions des eaux, notamment par ruissellement.

Ces plans de désherbage, réalisés par le Centre de Formation et de Promotion Horticole Lyon Ecully, et soutenus financièrement par l'Agence de l'eau, ont permis l'évolution des pratiques avec un suivi proposé sur deux ans. Du désherbage chimique, les communes ont ainsi pu faire évoluer leur pratique en mettant en œuvre du désherbage mécanique et manuel, couplé à une gestion différenciée de l'espace.

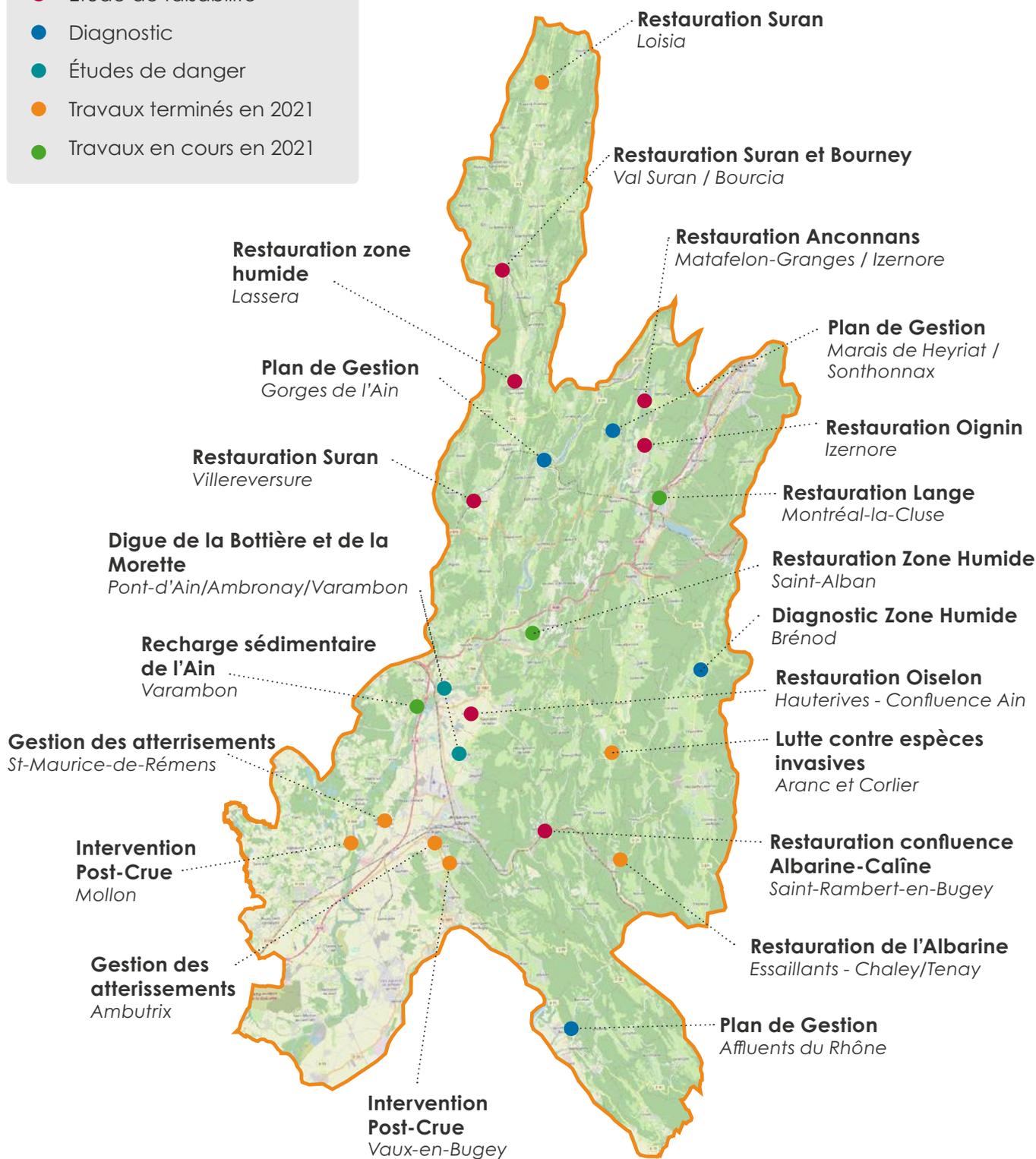
*Communes accompagnées en 2021 : Cerdon, Douvres, Jujurieux, Saint-Jean-le-Vieux, Varambon, L'Abergement-de-Varey, Montagnieu, Bénonces, Bolozon, Cize, Corveissiat, Saint-Alban*



# Agir, intervenir

## animer les programmes

- Étude de faisabilité
- Diagnostic
- Études de danger
- Travaux terminés en 2021
- Travaux en cours en 2021



## » Agir, intervenir animer les programmes (suite)

### Montréal-la-Cluse, 1- le Lange

Depuis 2019, le Lange a fait l'objet d'une attention particulière et d'améliorations régulières dans ce secteur. Cette dynamique s'est poursuivie sur la zone du Pré Luquain avec de nouveaux travaux qui concilient la restauration des milieux et la lutte contre les risques d'inondation.

Ces opérations consistaient à redonner une dynamique plus naturelle et réduire l'effet de canalisation, avec la création de méandres, de zones d'écoulements plus ou moins rapides et surtout des connexions facilitées entre les différents lits de la rivière. À cela, se sont ajoutés des travaux de mise en place d'infrastructures écologiques telles que des mares et des hibernaculum (espaces d'hibernation de la petite faune). Au final, les truites et les ombres communs mais aussi les amphibiens ont retrouvé des habitats propices à leur cycle de vie.

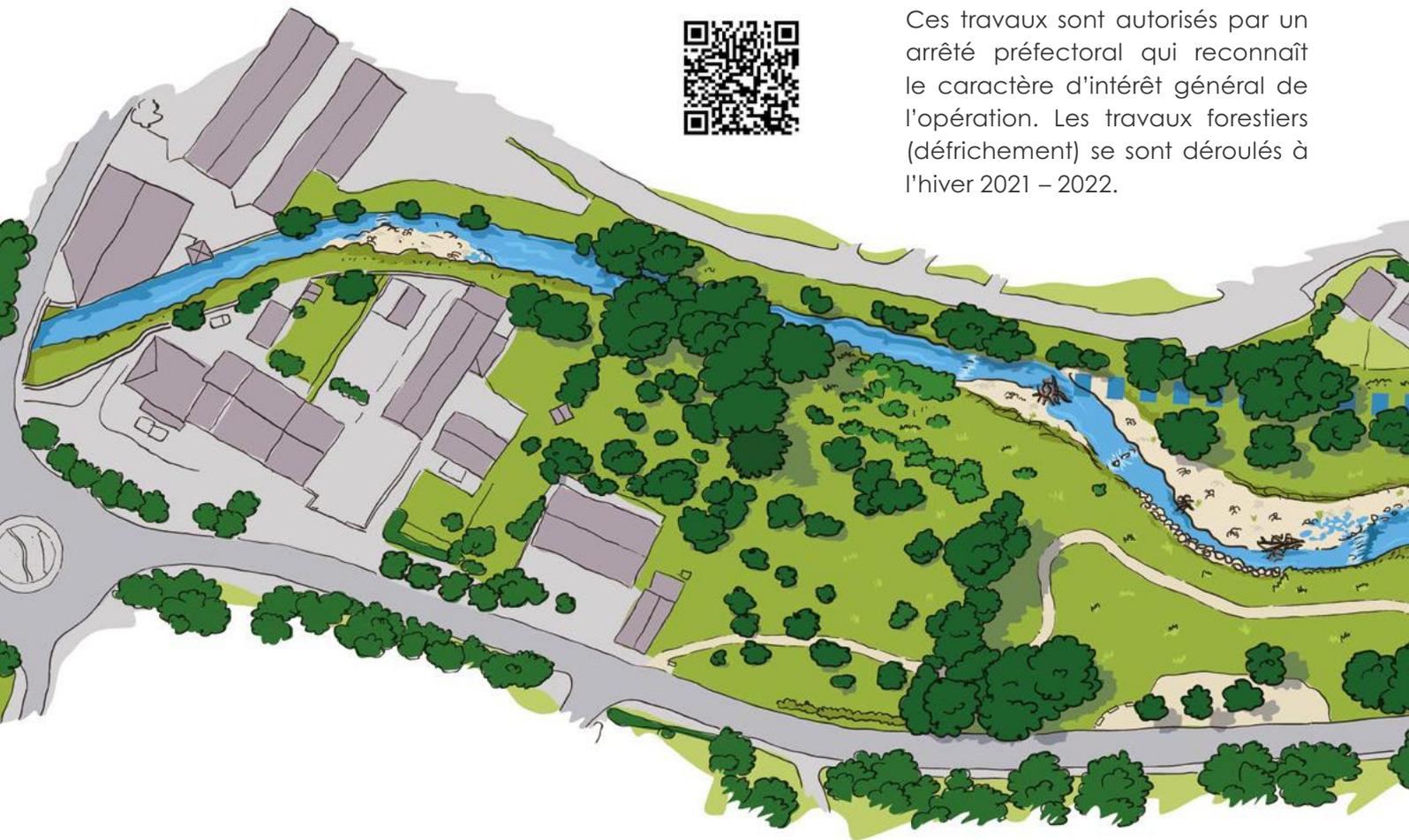


### Varambon, 2- l'Ain

La rivière d'Ain, dans sa basse vallée, manque de galets et s'enfonce. Cela implique que des berges et des ponts peuvent être déstabilisés, la biodiversité s'appauvrir et la rivière se déconnecter progressivement de ses bras secondaires. C'est environ 15000 m<sup>3</sup> de galets qui manquent à la rivière chaque année pour que cette dernière puisse maintenir son équilibre sédimentaire. Pour pallier ce déficit sédimentaire, le SR3A réalise des travaux sur le site de Terre Soldats pour :

- Réactiver un ancien bras de la rivière d'Ain,
- Extraire les galets présents et les réinjecter dans la rivière.

Ces travaux sont autorisés par un arrêté préfectoral qui reconnaît le caractère d'intérêt général de l'opération. Les travaux forestiers (défrichement) se sont déroulés à l'hiver 2021 – 2022.



## Tenay, 3- l'Albarine

Dans la continuité des actions menées ces dix dernières années, le SR3A a opéré une action ambitieuse autour du secteur dit des Essailants, sur deux sites. Ce chantier a consisté à extraire et remplacer 9000 m<sup>3</sup> de terre contaminée par la renouée du Japon.

En amont, 450 mètres de mur ont été démontés afin de rendre à l'Albarine des berges naturelles plus propices à la biodiversité aquatique et semi-aquatique ainsi qu'à l'épanchement des crues.

En aval, la renouée du Japon a également été traitée dans le pré et ce dernier a été terrassé afin de le rendre plus humide et plus accessible aux crues.

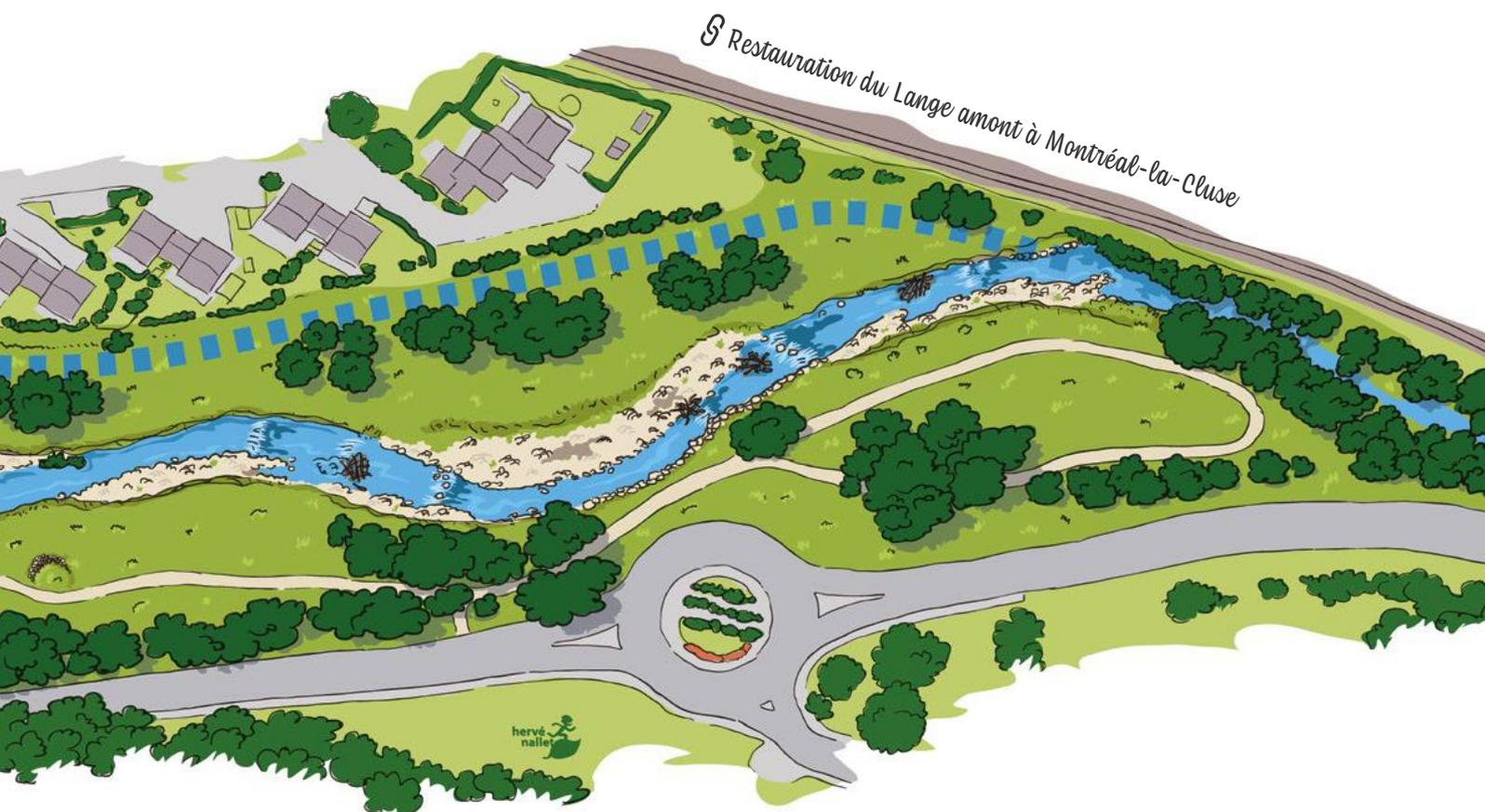
À l'occasion de ces travaux, des blocs ont été mis en place afin de diversifier les écoulements et les habitats piscicoles.

Sur le secteur des travaux, la crue de la nuit du 30 au 31 décembre 2021 a endommagé une canalisation d'alimentation en eau potable de Tenay. Le SR3A a réparé la casse. Des recherches de solution pérenne avec la commune sont en cours.

## Saint-Maurice- de-Rémens, 4- l'Albarine

Courant septembre et comme chaque année, le SR3A est intervenu sur le pont de l'Albarine pour évacuer les galets déposés au droit du pont et réduire le risque de débordement.

En raison des crues de l'été, le volume de matériaux était particulièrement important cette année avec 2000 m<sup>3</sup> de galets à évacuer. Ces derniers ont été réinjectés dans la rivière d'Ain, à Pont d'Ain sur un secteur où la rivière souffre au contraire d'un manque de galets.



## Préserver les habitats et les espèces

### 1- Natura 2000 Basse Vallée de l'Ain Confluence Ain Rhône

Une actualisation de la **cartographie des habitats** a permis de connaître l'état actuel des Habitats d'Intérêt Communautaire et de poursuivre une gestion cohérente du site. Un nombre remarquable d'espèces végétales patrimoniales a été inventorié.

Un **diagnostic** de l'ensemble des **lônes** du site a permis de définir les cinq prioritaires à restaurer au prochain Document d'Objectifs (DOCOB). Ces lônes tendent à perdre en surface et en fonctionnalité en raison de l'incision de la rivière mais présentent néanmoins une grande richesse écologique.

Une aide **technique pastorale** a été sollicitée auprès de la SEMA suite à la dissolution du syndicat pastoral. Le but était de faire le bilan de l'activité sur les pelouses sèches et trouver

des éleveurs pour relancer le pastoralisme.

Parallèlement, le SR3A a travaillé activement avec les services de l'État et les collectivités concernant la **fréquentation estivale** :

- 3 gendarmes réservistes étaient présents du vendredi au dimanche ;
- Un renforcement du nettoyage des berges par les Brigades Nature a été mis en place avec un passage hebdomadaire 500 mètres en amont et en aval de l'ensemble des 8 ponts de la basse vallée de l'Ain ;
- La contribution à une cellule de coordination pilotée par la sous-préfecture de Belley chaque semaine pour faire remonter les informations de terrain et adapter les dispositifs.



**58 %**

du site Natura 2000  
en HIC

**80**

plantes  
inventoriées

**74**

oiseaux, 6 reptiles,  
47 libellules  
inventoriées

**10**

années de  
crapauduc à  
Thézillieu

### 2- Place à la biodiversité

La stratégie du SR3A vise à une meilleure intégration des enjeux liés à la biodiversité, dans tous les projets. Une cartographie de la « trame turquoise » a été réalisée en 2019-2020, afin de localiser les zones à enjeux pour les espèces liées à l'eau (pour au moins une partie de leur cycle de vie), et les connexions entre ces secteurs.

Après cette phase d'étude, le SR3A a répondu en mai 2021 à l'**appel à projet « Eau et Biodiversité »** de l'Agence de l'eau, avec une 1<sup>re</sup> série d'actions mises en œuvre sur 2021 :

- Un premier travail d'intégration de la cartographie de la trame turquoise dans les documents de planification : PLUi et SCoT de Haut-Bugey Agglomération ;
- Des actions pour la conservation des amphibiens : mise en œuvre d'un crapauduc participatif à Ambronay, contribution à une

thèse sur la prédiction des risques de collision entre véhicules et faune sauvage ;

- L'appui technique au Marathon de la Biodiversité porté par la CCPA : mise en place d'un outil cartographique partagé et propositions de secteurs prioritaires ;
- La mise en place d'un système de subvention aux particuliers pour la création ou la restauration de mares ;
- La conception de projets de diversification des milieux sur les bassins de rétention des crues de Maillat et de Geilles, qui seront mis en œuvre en 2022.



# Préserver les zones humides

## 3- les Espaces Naturels Sensibles

Dès 2018, le SR3A a été désigné gestionnaire par les collectivités et notamment le Département de l'Ain, de trois sites labellisés ENS :

- le Marais en Jarine sur les communes d'Aranc et de Corlier;
- les zones humides de Brénod;
- les zones humides et prairie sèche de Thezillieu;

Sur ces 3 milieux, le SR3A **lutte** contre l'expansion de **plantes exotiques envahissantes** telles que le solidage et la Berce du Caucase (qui peut poser de graves problèmes de santé publique).

Une recherche de **maîtrise foncière** a été menée en 2021 avec 5 parcelles acquises sur le Marais en Jarine.

Des études ont été menées sur la faune et la flore de ces milieux, notamment les fourmis, libellules, papillons, micromammifères et chauves souris. Des mises à jour sur la connaissance des oiseaux ont également été réalisées. L'étude sur les micromammifères n'a pas permis de trouver l'espèce cible, le rat des moissons. A contrario, une nouvelle espèce de serpent a été découverte: la coronelle lisse. Ces études naturalistes ont pour objet de guider et prioriser les actions de gestion.

Enfin, une journée technique destinée aux professionnels dans le cadre de la JMZH a permis un retour d'expérience autour des travaux de restauration menés depuis 2014.



En dehors des ENS, **10 zones humides** font l'objet de mesures de gestion. Cela consiste en des travaux d'entretien et des études :

- Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes en début d'été pour le solidage et gestion de la végétation herbacée par fauche/export en fin d'été;
- Restauration des milieux par arrachage des feuillus et par reprise hydromorphologique;
- Protection de la biodiversité;
- Développement des connaissances par des suivis faunistiques et floristiques.

*Les marais de la Léchère à Ambérieu-en-Bugey, de la Praille à Plateau d'Hauteville;*

*Les marais de Lèches à Ceignes, à Bellignat, du Talloure à Groissiat;*

*La tourbière de Coiron à Saint-Alban;*

*Les prairies humides de la Morette à Ambronay, d'Heyriat et de Napt à Sonthonnax la Montagne;*

*Le complexe humide de Dessous Roche à Brion;*

## Surveiller les cours d'eau

### 4- la cellule d'alerte

La cellule d'alerte de la basse rivière d'Ain s'active chaque année. Pilotée par la DDT de l'Ain et regroupant de nombreux acteurs, elle a pour objectif d'éviter et de limiter la dégradation de l'hydrosystème et d'enrayer les mortalités piscicoles, en conciliant au mieux les usages. Cela est rendu possible par l'analyse des données issues du **suivi écologique** de la rivière **mené par le SR3A**, ainsi qu'à la concertation entre tous les partenaires, y compris ceux du bassin amont dans le Jura.

En 2021, la cellule d'alerte a été activée lors d'une première réunion le 10 mai. L'été ayant été particulièrement clément, avec des conditions météorologiques et hydrologiques favorables et propices au bon développement des espèces, aucune réunion hebdomadaire ne s'est tenue, ni aucun lâcher d'eau n'a été nécessaire.

## Partager la ressource

### 5- Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau

Le SR3A est animateur du Plan de Gestion de la Ressource en Eau de la basse vallée de l'Ain, territoire identifié dans le SDAGE en déficit quantitatif. **21 actions** y sont inscrites **concourant à la préservation quantitative de nos ressources en eau**, à destination de tous les usagers. L'ensemble des actions et les économies qu'elles génèrent sont suivis par un comité de pilotage qui s'est réuni une fois en 2021.



En 2021, des actions ont été réalisées par le monde agricole, les entreprises et les collectivités afin d'améliorer les rendements de réseaux, réutiliser les eaux de process, limiter les volumes prélevés dans les eaux souterraines. La sensibilisation auprès des particuliers a été reconduite, en partenariat avec la CCPA, dans le cadre de son plan Climat-Air-Énergie

territorial, et l'association La Corde Alliée. Ainsi, de nouveaux kits d'économie d'eau ont été distribués et installés chez des particuliers, en même temps qu'une sensibilisation sur les gestes économes du quotidien. Ce sont **60 foyers** qui ont été accompagnés, soit environ 190 personnes sensibilisées, pour un volume d'économie estimé à 1 800 m<sup>3</sup>/an.

Le SR3A a également participé à la Fête de la science avec la MJC d'Ambérieu-en-Bugey. Un stand avec des animations sur le thème des économies d'eau a été monté et a également permis de sensibiliser le public à cette thématique. Ces actions de sensibilisation sont soutenues financièrement par l'Agence de l'eau.



## Planifier les politiques de gestion

### 6 - Le SAGE Basse Vallée de l'Ain

Le **SAGE de la Basse Vallée de l'Ain concerne 40 communes** du SR3A. Révisé en 2014, il fixe pour 10 ans, les priorités à retenir pour atteindre les objectifs généraux de préservation de la



ressource en eau.

**Plaque du SAGE**

La **gestion de l'eau et l'aménagement du territoire sont étroitement liés** c'est pourquoi, les SCOT et les PLU se doivent d'être compatibles avec le SAGE. En 2021, une analyse des documents en vigueur a été réalisée pour évaluer la mise en œuvre effective des objectifs de préservation de la ressource et des milieux.

Les 3 SCoT Bugey Côtière Plaine-de-l'Ain, Bourg-en-Bresse Revermont et Dombes sont compatibles avec le SAGE. La transcription dans les PLU n'est pas encore complètement effective mais devrait l'être au fur et à mesure

de leurs révisions. Une attention particulière est à porter aux zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable future qui malgré un zonage PLU souvent adapté sont rarement identifiées en tant que telles.

**Le secrétariat technique de la CLE est à la disposition des porteurs de SCOT et de PLU pour les accompagner dans leurs démarches** pour intégrer au mieux les enjeux de l'eau, connus et émergents.



# Accompagner les acteurs

## sensibiliser les citoyens



## Des outils

### 1- communiquer

La communication est au cœur de la stratégie du SR3A et est un outil support incontournable pour valoriser les études et les actions de la structure. L'année 2021 marque le début de la **mise en œuvre opérationnelle du plan de communication travaillé l'année précédente**. Plusieurs supports ont été développés :

- Une plaquette a été élaborée afin de présenter les missions du syndicat aux collectivités et partenaires en matière de gestion des milieux aquatiques. Elle a été complétée d'un flyer simplifié à destination des habitants ;
- Le site internet a été enrichi de premiers contenus avec la création d'espaces tels que les actualités et un espace dédié aux référents communaux ;
- Une première édition du **Kit de communication** a été constituée pour les collectivités. Sont diffusés dans ce kit des articles clés en main rédigés par le syndicat pour le public spécifique des citoyens. Les communautés de communes et les communes sont invitées à piocher dans ce kit les articles pertinents à leur périmètre et à leur contexte local pour leurs propres supports de communication et notamment les bulletins municipaux ;
- La page Facebook du SR3A a été créée en 2020, elle comptait 700 abonnés au 31 décembre. La fin de l'année a été l'occasion d'investir le réseau Instagram avec l'objectif de valoriser par de l'image les milieux, les espaces et les espèces ;
- Le SR3A alimente les médias locaux de la presse quotidienne et régionale, radio, magazine, sous forme de communiqués de presse, interviews, etc. En 2021, 20 articles presse ont été repérés.
- Début 2021, « Libellule » n° 2 est paru. Ce support est pour l'instant suspendu au bénéfice d'autres actions identifiées au plan de communication.



## Des animations

### 2- sensibiliser

Le SR3A propose aux établissements scolaires - de la maternelle au collège - de son territoire une offre pédagogique. Ce dispositif, composé d'un ensemble d'ateliers et d'outils thématiques, constitue une ressource complémentaire aux projets éducatifs que peuvent mener les enseignants. En 2021, le SR3A a proposé cinq grands thèmes de sensibilisation :

- La vie d'une rivière ;
- La ressource en eau ;
- Les zones humides ;
- La biodiversité ;
- L'eau sous un autre regard ;

Sur l'année scolaire 2020-2021 et dans un contexte sanitaire complexe, **814 élèves** répartis sur tout le territoire ont bénéficié des interventions.

Pour l'année 2021-2022, plus de 180 demandes ont été recensées, en hausse de près de 50 %.

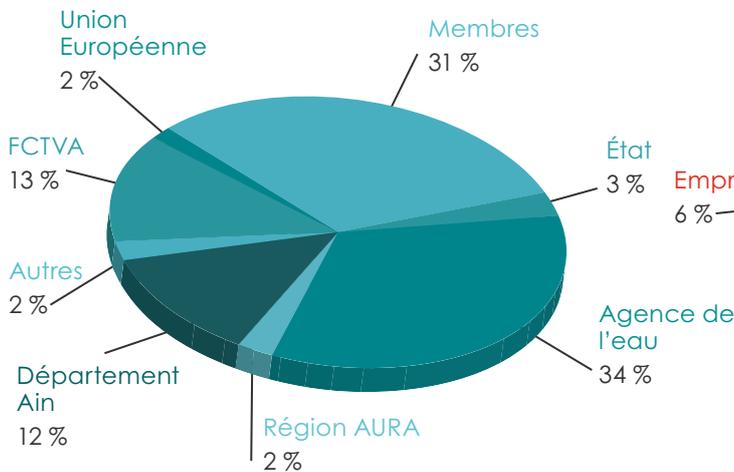
En parallèle de ce programme et dans le cadre de la JMZH, une animation pour l'école de Thézillieu a eu lieu sur le crapauduc qui protège les amphibiens lors de leur migration printanière.

# Financer les programmes

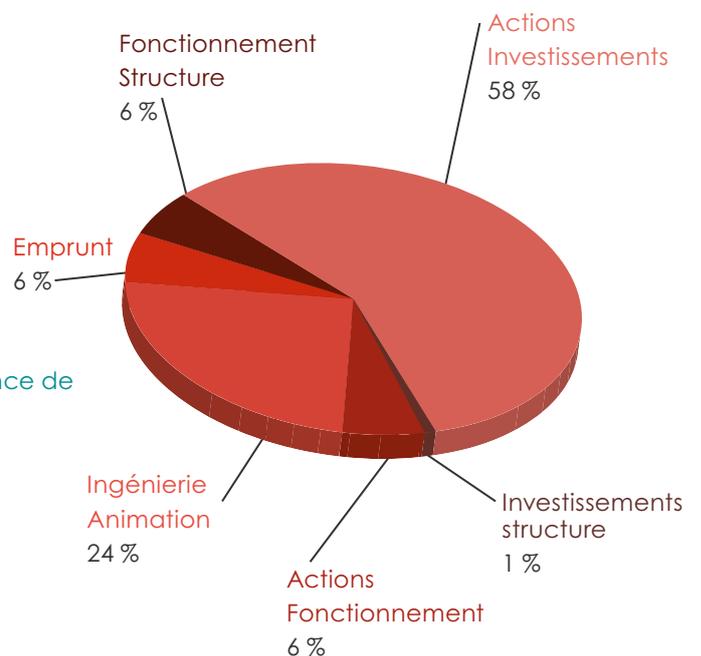
## bilan comptable

Le budget 2021 réalisé par le SR3A est de 3 millions d'euros.  
Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour 1,15 M€ et en investissement pour 1,85 M€.

### Recettes 2021



### Dépenses 2021



Concernant les dépenses, 63 % sont affectées aux actions, 24 % à l'ingénierie, l'animation et la gestion nécessaires à la mise en œuvre des actions, 7 % aux frais de structures et 6 % au remboursement de l'emprunt.

**94 % des dépenses liées** à des actions sont liées à la mise en œuvre de **la compétence GEMAPI**.

Les recettes sont basées à 31 % sur les contributions des membres, 53 % sur les subventions, 13 % sur le Fonds de Compensation de la TVA (sur les actions de 2019) et 2 % sur d'autres recettes.

Les chiffres présentés sont issus du compte administratif 2021 validé par le comité syndical du 29 mars 2022, et correspondent aux opérations budgétaires réalisées dans l'année.

## La responsabilité sociale

Le SR3A a fait appel à :

- 3 jeunes volontaires en service civique d'Unicité Ambérieu-en-Bugey pour l'arrachage de plantes invasives ;
- des équipes en réinsertion professionnelle des Brigade Nature et d'Atelier Chantier Insertion pour différents travaux ;

## Continuer sur sa lancée perspectives 2022

L'activité du SR3A se poursuit et se développe en 2022, un aperçu des priorités de cette année et des actions programmées :

- Lancer le bilan à mi-parcours du Plan de Gestion de la Ressource en Eau 2017-2027 de la Basse Vallée de l'Ain;
- Ouvrir la consultation pour l'étude prospective territoriale sur l'adaptation au changement climatique;
- Contribuer aux nouveaux Projets Agro-Environnementaux et Climatiques sur le territoire du SR3A dans le cadre de la programmation 2023-2027 de la PAC;
- Travailler sur une étude de préfiguration d'un observatoire partagé de la basse vallée de l'Ain;
- Poursuivre le développement des Espaces de Bon Fonctionnement sur le bassin du Suran et de l'Albarine;
- Mener une opération de participation citoyenne pour la prévention des Inondations;
- Déposer le Programme d'Études Préalables du PAPI;
- Démarrer la phase opérationnelle de la recharge sédimentaire de la Rivière d'Ain;
- Restaurer le Suran sur la commune de Villereversure;
- Faciliter le retour de pratiques pastorales sur les Brotteaux de l'Ain;
- Etc.

### Glossaire

**PGRE:** Plan de gestion de la ressource en eau

**EBF:** Espace de bon fonctionnement

**SDAGE:** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**SAGE:** Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**CLE:** Commission Locale de l'Eau

**PAPI:** Programme d'Actions de Prévention des Inondations

**PEP:** Programme d'Études Préalables

**AEP:** Alimentation en Eau Potable

**AERMC:** Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

**HIC:** Habitats d'Intérêts Communautaires

**DOCOb:** DOcument d'Objectifs

**SEMA:** Société Économique Montagnarde de l'Ain

**PLU:** Plan Local d'Urbanisme

**SCOT:** Schéma de COhérence Territorial

**JMZH:** Journée Mondiale des Zones Humides

**SR3A**  
SYNDICAT DE LA RIVIÈRE D'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS

au service de



15, rue Marcel Paul  
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGÉY  
04 74 37 42 80  
contact@ain-aval.fr

[www.ain-aval.fr](http://www.ain-aval.fr)

